



CONFLIT AIRBUS-BOEING / TAXES SUR LES VINS FRANÇAIS :

les Vignerons Indépendants saluent la prolongation de la suspension des droits de douane et demandent la résolution pérenne du conflit

Depuis le 18 octobre 2019, les vignerons indépendants exportateurs de vins aux USA subissent une surtaxation de 25% de leurs vins, victimes du conflit entre les avionneurs Airbus et Boeing. Après plusieurs centaines de millions d'euros perdus pour l'ensemble de la filière vitivinicole française, une suspension des taxes de par et d'autre de l'Atlantique avait finalement été actée au mois de mars 2021 pour une durée 4 mois.

Plaidant depuis le début pour une résolution rapide de ce conflit impactant directement la compétitivité des vignerons indépendants français, à l'avantage de leurs principaux concurrents, les Vignerons Indépendants de France saluent l'annonce, lors du sommet entre l'Union européenne et les Etats-Unis de ce jour, de la prolongation de la suspension des droits de douane, donnant ainsi la visibilité indispensable à la reprise des échanges commerciaux.

Les Vignerons Indépendants appellent maintenant à une résolution durable du conflit, élément nécessaire à la reconquête durable des marchés et à la normalisation des échanges, permettant ainsi le développement économique des milliers de TPE implantées sur l'ensemble du territoire viticole français.

CONTACT PRESSE : LOUISE MASSAUX LOUISE.MASSAUX@WSCONSEILS.FR
06 45 79 24 91

CONTACT PRÉSIDENT DES VIGNERONS INDEPENDANTS DE FRANCE :
JEAN-MARIE FABRE : 06 14 36 65 07